

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement
de l'école Louis-Cyr
le 19 octobre 2020 à 18 h 30
en visioconférence sur TEAMS

Étaient présents :

Membres de la direction :

M. Stéphane Brault, directeur
Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

Membres parents :

Mme Annie Boulianne
Mme Élyse Boyer
Mme Sylviane Deslandes
Mme Katy Lamoureux
Mme Annie Lapré
Mme Mélissa Lavigueur

Membres du personnel :

Mme Pierrette Boudrias
Mme Julie Boyer
Mme Lauralie Grondin
Mme Sandra Pellé
M. Sébastien Roy

Étaient absents :

Mme Sonia Dumais
M. Jean-Claude Guérin
Mme Véronique Landry

1. **Mot de bienvenue**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 30. M. Brault souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et explique que, jusqu'à nouvel ordre, nous ne pouvons faire des rencontres en présentiels compte tenu du passage en zone rouge. Il présente l'ordre du jour.

2. **Accueil des nouveaux membres**

M. Brault annonce que Mme Sonia Dumais fera partie des membres du conseil d'établissement en tant que représentante de la communauté. Deux élèves de l'école en feront également partie.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

(CE 191020-10)

M. Brault fait la lecture de l'ordre du jour et fait l'ajout du point 12.1 « Normes et modalités ». Mme Boulianne demande l'ajout du point 12.2 « Masque en éducation physique ». Mme Lapré demande l'ajout du point 12.3 « Facturation du Multisports ». Mme Grondin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Parole du public

Mme Élyse Boyer, membre substitut du conseil d'établissement de Louis-Cyr, assiste à la rencontre comme membre du public. Puisque M. Guérin est absent, Mme Boyer agira à titre de membre substitut pour la rencontre.

5. Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2020 et suivis

(CE 191020-11)

M. Brault fait la lecture du procès-verbal du 21 septembre et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. M. Brault s'informe auprès des parents et demande si les enseignants ont communiqué avec eux. Mme Boulianne mentionne que certains enseignants n'ont toujours pas communiqué avec elle. M. Brault fera alors un rappel aux enseignants. Mme Lavigneur, secondée par Mme Boulianne, propose l'adoption du procès-verbal du 21 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Élection à la vice-présidence

M. Brault explique que seulement trois parents sont éligibles à la vice-présidence puisque les autres membres sont employés au CSSDGS. Puisque Mme Boulianne est déjà présidente et que M. Guérin s'est désisté, M. Brault demande à Mme Lamoureux si elle désire être vice-présidente du conseil d'établissement. Elle accepte et est élue par acclamation.

7. Situation COVID et passage en zone rouge

M. Brault revient sur les différentes directives émises par le gouvernement depuis le passage en zone rouge. Le port du masque est maintenant obligatoire en tout temps pour tous les élèves et les membres du personnel. Les 4^e et 5^e secondaires sont en présentiel une journée sur deux. Mme Lapré félicite le travail réalisé concernant la rapidité des remises des portables et des clés internet.

8. Activités étudiantes :

8.1 Halloween

Mme Verville explique que les élèves pourront se déguiser à l'Halloween en respectant le code vestimentaire. Ils devront porter le masque ou le couvre-visage comme à l'habitude. Le masque d'Halloween qui couvre complètement le visage n'est pas autorisé. Il est permis aux élèves qui sont en alternance à l'enseignement à distance de se déguiser le jeudi.

9. Éducation à la sexualité 2020-2021

(CE 191020-12)

M. Brault présente la planification de l'éducation à la sexualité, soit les différents thèmes abordés chaque année. Les cours à la sexualité débiteront en janvier et se poursuivront jusqu'à la semaine de relâche. Les cours seront offerts pour tous les niveaux et différents organismes feront des ateliers à distance. M. Roy, secondé par Mme Deslandes, propose l'adoption de la planification de l'éducation à la sexualité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Budget CÉ 2020-2021

(CE191020-13)

Les membres du CÉ proposent la ventilation suivante du budget de 400 \$:

- 100 \$ pour la remise des diplômes en juin
- 100 \$ pour toutes dépenses reliées à des formations obligatoires
- 200 \$ pour un buffet lors de la rencontre du CÉ en mai si la situation le permet.

Mme Lamoureux, secondée par M. Roy, propose l'adoption du budget du CÉ 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Parole du délégué au comité de parents

Mme Lamoureux, représentante au comité de parents, mentionne que la dernière rencontre a été meublée par les élections. Aucun point à apporter pour l'école Louis-Cyr.

12. Varia

12.1 Normes et modalités

(CE 191020-14)

M. Brault revient sur l'information donnée par le ministre de l'Éducation. Ces changements visent uniquement l'année scolaire en cours. Le document sur les normes et modalités présenté aux membres a été modifié dû à la pandémie de COVID-19. La première communication sera retardée et sera envoyée au plus tard le 20 novembre et le nombre du bulletin sera réduit à deux plutôt que trois. Chaque bulletin comptera pour 50 % du résultat final et le premier bulletin sera disponible au plus tard le 22 janvier. Mme Lapré, secondée par Mme Élyse Boyer, propose l'adoption du document des normes et modalités modifié dû à la pandémie de COVID-19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Masque en éducation physique

Mme Boulianne s'informe sur la possibilité de retirer le masque en éducation physique, car ce n'est pas évident pour l'élève de le porter en faisant un effort physique. M. Brault fera le suivi avec les enseignants d'éducation physique.

11.3 Facturation du Multisports

Mme Lapré s'informe sur le coût du profil multisports et demande si les activités seront remboursées puisqu'elles n'ont pas eu lieu. M. Brault explique étant donné qu'il n'est pas possible de réaliser des sorties avec le profil multisports, elles seront remises plus tard dans l'année si la situation le permet. Si la situation persiste, les activités seront remboursées au prorata.

13. Levée de l'assemblée

(CE191020-15)

Mme Boulianne, secondée par Mme Élyse Boyer, propose la levée de l'assemblée à 19 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Annie Boulianne
Présidente



Stéphane Brault
Directeur

Adopté : Le lundi 30 novembre 2020